web :
cgt-ardennes.fr
mail :
cgt@cd08.fr

En action !

Souviens-toi du 5 Décembre….

#Action



Manif le 5 Décembre 2019
Parc des Expo 13h30

LE 5 DÉCEMBRE 2019
RDV à 13H30
Au Parc des Expositions
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES



LA RETRAITE PAR POINTS,
NI POUR MOI,
NI POUR MES ENFANTS !

la cgt UD 08

la cgt UD ARDENNES

TOUTES et TOUS CONCERNÉS !
TOUS EN GRÈVE !

GREVE!

Lettre Ouverte au Président BOURGEOIS, Conseillers Départementaux, et Agents

Au lendemain du mouvement de grève porté par l'intersyndicale du Conseil Départemental, consécutif aux conditions de mise en œuvre du RIFSEEP, et à ses conséquences, nous revenons vers vous.

Selon le dernier plan stratégique RH, le RIFSEEP devait être un levier de reconnaissance (IFSE) et de l'implication (CIA) des agents. Pourtant, l'Administration s'apprête à vous faire voter à l'Assemblée Départementale une réforme dénaturée, strictement motivée par la maitrise budgétaire.

Le 11 octobre, les représentants du personnel et les agents découvrent simultanément le projet de l'employeur sur l'intranet. Malgré les nombreux « angles morts » du dispositif proposé, et la mobilisation des agents (pétition signée par 650 agents, grève du 18 novembre), la consultation du Comité Technique est maintenue au 29 novembre 2019 !

L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES VOUS ALERTE.

Selon le DGS : *« Le Nouveau RI doit apporter une dimension métier jusqu'ici insuffisamment valorisée » ;* selon les Organisations Syndicales, les classements opérés ne sont pas conformes aux spécificités des métiers exercés dans la Collectivité. Preuve en est, plus de 200 agents ont déposé un recours arguant d'un déclassement de leur emploi.

➢ Sur le fond, nous observons :

- Des montants d'IFSE injustes : 66% du taux maximum autorisé par les textes pour le Groupe Supérieur contre 25% pour le dernier Groupe ;
- Le niveau et la répartition des montants d'IFSE et de CIA entre les différents groupes moralement contestable (Rapport de 1 à 10) ;
- Une classification des emplois trop réduite, qui ne reflète pas l'activité réelle sur les postes, ni l'expertise ;
- 720 agents, se verront allouer une indemnité de garantie, prouvant que les montants prévus d'IFSE sont inférieurs au régime indemnitaire actuel. Est-ce à dire que ces derniers étaient trop rémunérés jusqu'alors ?
- Ces déclassements engendrent chez les agents un sentiment de dévalorisation, d'injustice et de perte de confiance envers leur employeur ;
- Des classements dans des groupes différents pour des agents exerçant les mêmes missions ; à contrario des agents classés dans le même groupe voire le même emploi repère, pour des missions et des responsabilités différentes ;
- Aucune valorisation de l'acquis de l'expérience en cours de carrière ;
- L'absence de définition de modalités de re-calcul du RIFSEEP après la période de 4 ans
- Un CIA où la plus grande part est laissée au taux d'absentéisme alors que sa vocation est de valoriser les agents ayant fait preuve, au cours de l'année, d'une implication notable.